



Commande de meubles et societe en liquidation judiciaire

Par **Doroba**, le **19/03/2008** à **11:16**

Monsieur, MadamernrnNous avons commandé des meubles dans une société X. Nous venons de recevoir un courrier d'un Mandataire Judiciaire qui nous dit que le société X est en liquidation Judiciaire, qu'il commandera les meubles au fabricant si nous nous engageons par écrit à régler le solde de la commande par chèque bancaire entre ses mains le jour de la livraison mais si nous annulons la commande, il n'est pas certain que les fonds puissent lui permettre de rembourser les acomptes.rnNous sommes bien d'accord de lui régler le solde par chèque le jour de la livraison mais le souci est que nous avons établi une offre de crédit avec le vendeur en 4 fois sans frais chez Sofinco et que nous ne voulons pas payer le mandataire ET Sofinco ! Avons nous la possibilité de bloquer les prélèvements de ce crédit auprès de notre banque ?rnNous vous remercions de votre réponse et vous prions de recevoir nos salutations respectueuses.